



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1215 \_\_\_\_\_ 19 novembre 2015

- **Deux candidats à la présidence blessés dans une manifestation violemment dispersée par la police**
- **Le Conseil électoral rejette la proposition de sortie de crise des huit candidats à la présidence**
- **L'OCID inquiet face à la tournure des événements politiques après les résultats de la présidentielle**
- **Elections : Une opération frauduleuse impliquerait des étrangers, révèle un député élu du parti au pouvoir**

## >> Deux candidats à la présidence blessés dans une manifestation violemment dispersée par la police

Deux candidats à la présidence, le sénateur Steeven Benoît et l'ancien sénateur Jean-Charles Moïse, ont été blessés dans l'après midi du 18 novembre à Pétionville, au cours d'une manifestation de plusieurs milliers de personnes, violemment dispersée par la police. L'opposition continue de réclamer une évaluation indépendante des résultats de la présidentielle du 25 octobre. En plus des 2 candidats à la présidence, d'autres personnes ont été blessées, dont un étudiant de l'Université d'Etat d'Haïti, Rudy Clément, rapportent des membres de la plateforme politique Pitit Desalin. La police a lancé du gaz lacrymogène et tiré avec des balles en caoutchouc, alors que les manifestants étaient parvenus devant le siège du Conseil électoral provisoire (CEP). « C'était pourtant une manifestation pacifique, encadrée par la police. Elle a débuté au centre-ville et a abouti à Pétionville, sans aucun incident », témoigne un participant rejoint par AlterPresse. Selon l'avocat André Michel, un des dirigeants de l'opposition, la manifestation était une « véritable démonstration de force. Il n'y avait aucune violence. La police a tiré des balles et lancé du gaz ». Les manifestants ont scandé des slogans hostiles au président Michel Martelly, au candidat du pouvoir, Jovenel Moïse, et au président

du CEP, Pierre-Louis Opon. En absence d'une évaluation indépendante des résultats des élections, les protestataires ont appelé à la mise en place d'un gouvernement de transition. « C'est la première fois que la police a été aussi aveugle dans la répression », estime André Michel, qui qualifie d'« inacceptable » ce comportement. Il annonce que les forces de l'opposition vont rapidement se concerter pour émettre une position. Les tentatives d'AlterPresse de contacter la police pour avoir sa version sont demeurées vaines. Un peu plus tard, la police a essayé de perquisitionner un véhicule du candidat à la présidence Jean Henry Céant mais s'est heurtée au refus de l'intéressé et de ses avocats, sans la présence d'un juge de paix. Finalement, le juge de paix requis n'a rien trouvé de compromettant dans le véhicule fouillé. Très remontés, beaucoup de partisans du candidat Céant ont fustigé le comportement de la police qui agit comme « bras armé du pouvoir », dénoncent-ils. Des manifestations anti-gouvernementales se poursuivent depuis deux semaines dans les rues de Port-au-Prince pour dénoncer les résultats de la présidentielle, considérés comme frauduleux, et pour demander le départ de l'équipe au pouvoir.

## >> Le Conseil électoral rejette la proposition de sortie de crise des huit candidats à la présidence

Le Conseil électoral provisoire affirme ne pas pouvoir donner suite à la proposition des huit candidats à la présidence, consistant en la mise sur pied d'une commission indépendante pour statuer sur les élections du 25 octobre. Le décret électoral ne

dispose pas de provisions à cet effet, précise un communiqué du CEP en date du lundi 16 novembre après une rencontre avec les huit candidats contestataires. Malgré les vives contestations dans les rues, l'institution annonce l'adoption de mesures

permettant de réduire les fraudes électorales venant de mandataires de partis politiques, d'observateurs, de membres du personnel vacataire et de tracer les éventuels fraudeurs en appliquant à leur rencontre les peines et sanctions prévues par le décret électoral. Elle envisage de renforcer la formation des membres des bureaux de vote, tout en appliquant les sanctions prévues par la loi. Or, jusqu'à date, aucune sanction n'est prise contre les auteurs des fraudes durant les scrutins du 25 octobre, qui bénéficient aux candidats du Parti haïtien Tèt kale au pouvoir, dont son candidat à la présidence Jovenel

Moïse. Le CEP n'a jusqu'à date fait preuve d'aucune velléité de transparence dans le processus électoral. Le lundi 16 novembre, une manifestation anti-gouvernementale contre les résultats préliminaires de la présidentielle du 25 octobre a été dispersée à coups de gaz lacrymogènes au niveau de Delmas 40 B par des agents de la police. Reconstituée au niveau de Delmas 48, la manifestation s'est rendue tout de même devant le local du CEP à Pétionville, où des gaz lacrymogènes lancés pour la disperser ont provoqué l'évanouissement de plusieurs élèves du lycée.

## >> L'OCID inquiet face à la tournure des événements politiques après les résultats de la présidentielle

L'Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie (OCID) exprime ses inquiétudes face à la tournure des événements politiques. Il appelle tous les protagonistes de cette crise naissante à faire preuve de maturité, d'esprit d'abnégation et de sacrifice pour éviter le chaos politique. Du 9 au 12 novembre, 45 observateurs de l'OCID ont été mobilisés pour faire le suivi de la phase des contestations, suscitées par la publication des résultats partiels de la présidentielle et des législatives le 5 novembre. Suivant les données recueillies auprès des Bureaux électoraux départementaux (BED), les observateurs de l'OCID

ont enregistré 110 cas de contestations des résultats, dont 2 pour la présidentielle, 9 pour les sénatoriales et 99 pour la députation. Les divers motifs sont la réclamation de votes, des demandes d'annulation de certains centres/bureaux de vote et la dénonciation de fraudes électorales et bourrages d'urnes. L'OCID invite le CEP à rendre public le rapport de la commission de doléances, à envisager une investigation plus poussée au niveau du centre de tabulation pour une vérification de l'authenticité des procès-verbaux tabulés, en présence de représentants des partis politiques, conformément à l'article 187 du décret électoral.

## >> Elections : Une opération frauduleuse impliquerait des étrangers, révèle un député élu du parti au pouvoir

Les fraudes et irrégularités, enregistrées dans les élections du 25 octobre, auraient été planifiées avec des étrangers, révèle Antoine Rodon Bien-Aîmé, député élu à Cerca Carvajal/Quartier de Los Palis, du Parti Tèt kale (PHTK) au pouvoir, dès le premier tour des législatives controversées du 9 août. Un ressortissant canadien, Sylvain Côté, aurait, de concert avec un ressortissant mexicain, Sola Antonio, planifié des fraudes et irrégularités, dénonce le député du PHTK. Ce canadien était chargé, pour le compte du bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), de recevoir les procès-verbaux dans les départements et de les transporter au Centre de tabulation, fait-il savoir. Ces procès-verbaux auraient été falsifiés. Des membres du CEP sont au courant de ces actions fomentées, indique-t-il, appelant les autorités à faire

la lumière sur ces actions pour éviter au pays de tomber dans des troubles. « Nous avons déjà géré trop de crises politiques entraînant de l'insécurité, défavorable aux investissements, une inflation galopante et un déficit budgétaire », rappelle-t-il, déplorant le fait que des Haïtiens complotent avec des étrangers pour effectuer des fraudes électorales. En dépit des menaces de mort, qu'il déclare recevoir de membres du pouvoir en place, Bien-Aîmé dit prendre son courage à deux mains pour dénoncer ces fraudes, pour la vérité et pour l'histoire. « Vaux mieux annuler les élections aujourd'hui. Je préfère perdre mon poste de député et retourner aux élections, au profit de la paix, de la stabilité, de la sécurité et de la création d'emplois en Haïti », exprime-t-il.

### **A lire également :**

- [Une vaste opération de fraudes électorales planifiées, dénonce une coalition de plusieurs organisations](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19212#.Vk0WJV6NUcA) (www.alterpresse.org/spip.php?article19212#.Vk0WJV6NUcA);
- [Elections : Plusieurs personnalités haïtiennes doutent de la sincérité des Nations Unies, dans une lettre ouverte à Sandra Honoré](http://www.lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152544/Lettre-ouverte-a-Madame-Sandra-Honore) (www.lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152544/Lettre-ouverte-a-Madame-Sandra-Honore);
- [Le Cep fait état de 490 procès-verbaux mis à l'écart pour diverses irrégularités](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19200) (www.alterpresse.org/spip.php?article19200);
- [Plainte contre de haut gradés de la police pour l'assassinat d'une quinzaine de personnes à Cité Soleil](http://www.alterpresse.org/spip.php?article19187#.Vks2Bm6NUcA) (www.alterpresse.org/spip.php?article19187#.Vks2Bm6NUcA);
- [Port-au-Prince rend hommage aux victimes des attentats de Paris](http://www.lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152575/Port-au-Prince-rend-hommage-aux-victimes-des-attentats-de-Paris) (www.lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/152575/Port-au-Prince-rend-hommage-aux-victimes-des-attentats-de-Paris).